

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2023



CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2023

SOMMAIRE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	4
Évolution de l'actif net	5
Résultats	6
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9
Annexes	16



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE, qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Roland Naccache et Associés

Roland Naccache et Associés S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, le 26 juin 2023

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A111929

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

BILAN AU 31 MARS 2023

	2023	2022
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	147 861	730 148
Sommes à recevoir de l'État	191 518	66 034
Subventions à recevoir - note 3	99 212	-
Frais payés d'avance	5 193	5 193
	443 784	801 375
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 4	3 781	5 009
	447 565	806 384
PASSIF		
À COURT TERME		
Fournisseurs et frais courus - note 5	247 527	285 332
Produits perçus d'avance	20 047	-
Subventions reportées - note 3	-	357 920
Réserve budgétaire - note 6	24 960	24 960
	292 534	668 212
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 7	3 781	5 009
	296 315	673 221
ACTIF NET		
AFFECTATION EXTERNE - note 8	25 705	17 068
AFFECTATION INTERNE - note 9	84 000	84 000
NON AFFECTÉ	41 545	32 095
	151 250	133 163
	447 565	806 384

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DocuSigned by:

Julien Silvestre

E9E104BE9534450...

DocuSigned by:

Madeline Perron

DED192AD3E18482...

_____, administrateur (trice)

_____, administrateur (trice)

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	Affectation externe - Activités subventionnées note 8	Affectation interne - note 9	Non affecté	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	17 068	84 000	32 095	133 163	118 887
Excédent des produits sur les charges	8 637	-	9 450	18 087	14 276
SOLDE À LA FIN	25 705	84 000	41 545	151 250	133 163

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

**RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	2023	2022
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions MESS		
DDCIS - Entente cadre	535 492	459 993
DDCIS - Projets spécifiques		
Étude des besoins de formation continue de la Chaîne Humour	5 009	27 303
Étude des besoins de formation continue de la Chaîne Théâtre	29 215	23 504
Analyse de profession et référentiel de compétence artisan(e)s métiers d'art	34 885	13 466
Poste de coordonnateur(trice) de la formation	-	65 254
CPE - Postes coordonnateurs des associations 21-22	-	824 096
Étude sur la contribution économique de la culture	39 920	9 980
Consolidation de la communauté de pratique du Réseau des CSMO	19 244	4 064
CPE - Postes coordonnateurs des associations 22-23	825 000	-
Utilisation de Cultive, plateforme du développement professionnel en culture	1 335	-
Étude de pertinence de réviser la norme professionnelle Libraire	-	3 115
CPE - Postes coordonnateurs des associations 20-21	-	74 295
Collecte de données auprès du secteur de la culture	-	7 871
	954 608	1 052 948
Projets financés par le FDRCMO		
RCMO Librairie : activités de promotion macro-sectorielles	-	1 633
Gestion de la formation par l'approche des compétences (secteur)	-	7 710
RCMO Librairie : formation de nouveaux évaluateurs et évaluation	5 130	-
Introduction aux transferts de direction et à l'approche diagnostique	-	21 870
Apprivoiser le transfert de direction pour un organisme culturel - Cohorte 2	-	8 112
Analytique de données - Parcours de formation sur les données (secteur)	75 686	52 608
Prendre le virage numérique en formation continue avec Cultive	39 778	-
Développer des stratégies numériques de découvrabilité contenus culturels	14 514	-
	135 108	91 933
Autres subventions		
Services Québec	659 938	347 684
Ministère de la Culture et des Communications - Projets spécifiques	1 489 754	657 458
Conseil des arts et des lettres du Québec - Coord. technopédagogique CLOM	19 926	-
Conseil des arts et des lettres du Québec - Prix Je célèbre donc je suis	6 000	6 000
Conseil des arts de Montréal - Projet spécifique	-	14 949
Conseil des arts de Montréal - Prix Je célèbre donc je suis	5 000	4 000
	2 180 618	1 030 091
Revenus générés dans le cadre d'activités subventionnées		
Frais de gestion	12 870	5 058
Inscriptions formation MFOR	1 123	10 971
Inscriptions activités	2 730	28 380
Revenus d'intérêts	5 718	627
Divers	1 800	519
	24 241	45 555
Revenus autonomes - Cotisations des membres	9 450	9 600
Total des produits	3 839 517	2 690 120

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	2023	2022
	\$	\$
CHARGES		
Activités - annexe A	3 286 687	2 194 323
Fonctionnement - annexe B	519 139	440 642
Charges liées aux revenus générés	15 604	40 879
Total des charges	3 821 430	2 675 844
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	18 087	14 276

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	2023	2022
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	18 087	14 276
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 228	1 656
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(1 228)	(1 656)
	18 087	14 276
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Sommes à recevoir de l'État	(125 484)	(17 098)
Subventions à recevoir	(99 212)	-
Frais payés d'avance	-	(5 193)
Fournisseurs et frais courus	(37 805)	147 050
Produits perçus d'avance	20 047	(20 800)
Subventions perçues d'avance	(357 920)	(5 906)
Réserve budgétaire	-	663
	(600 374)	98 716
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(582 287)	112 992
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(582 287)	112 992
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	730 148	617 156
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	147 861	730 148
Représentée par:		
Encaisse	147 861	730 148

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2023

1 STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil québécois des ressources humaines en culture est un organisme sans but lucratif, constitué selon la partie III de la loi sur les compagnies du Québec. En vertu de son statut constitutionnel, le comité est exempté des impôts sur le revenu.

L'organisme regroupe des personnes intéressées dans les domaines de l'emploi, la gestion et l'élaboration de programmes de formation continue dans le secteur culturel.

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette. Le recouvrement des subventions à recevoir est également sujet à certaines estimations et hypothèses. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'activités et autonomes sont constatés à titre de produits lorsqu'ils ont lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2023

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Contribution des Partenaires

L'organisme a pour politique d'omettre la valeur des services rendus sans rétribution par les Partenaires, lesquels services doivent être considérés comme partie intégrante des activités de l'organisme. Pour le présent exercice, il est impossible d'auditer l'évaluation des services fournis gratuitement par les Partenaires. Si un audit de l'évaluation monétaire avait été possible, ce montant aurait été appliqué aux postes de produits et charges appropriés.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et frais courus et de la réserve budgétaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée indiquées ci-dessous. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciation.

<u>Description</u>	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20%
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30%

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2023

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reportés afférents aux immobilisations

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Affectation externe

L'affectation externe représente le solde non dépensé des frais de gestion (FDRCMO) relié aux projets terminés ainsi que les revenus générés dans le cadre d'activités subventionnées.

Ventilation des charges

L'organisme exerce principalement ses activités dans le domaine du développement et la formation de la main-d'œuvre dans le secteur de la culture en soutenant un réseau de coordonnateurs à la formation et en développant des outils, référentiels et études de besoins. Le coût de ces activités se compose principalement des frais directs, notamment les honoraires professionnels et des coûts de logistique.

L'organisme impute une partie des charges administratives aux activités, selon une clé de répartition qu'il a jugée adaptée à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale ne sont pas ventilées; les autres charges sont ventilées entre les charges d'administration et les charges des activités au prorata des heures consacrées à l'administration et aux activités.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023**

3 SUBVENTIONS À RECEVOIR (REPORTÉES)

	2023	2022
	\$	\$
DDCIS - Entente cadre	<u>208 112</u>	<u>86 571</u>
DDCIS - Projets spécifiques		
Étude des besoins de formation continue de la Chaîne Humour	-	(4 067)
Étude des besoins de formation continue de la Chaîne Théâtre	113	898
Analyse de profession et référentiel de compétence artisan(e)s métiers d'art	24 175	(10 710)
Poste de coordonnateur(trice) de la formation	-	29 192
CPE - Postes coordonnateurs des associations 21-22	-	40 346
Étude sur la contribution économique de la culture	-	(15 020)
Consolidation de la communauté de pratique du Réseau des CSMO	1 973	(17 271)
CPE - Postes coordonnateurs des associations 22-23	41 250	-
Utilisation de Cultive, plateforme du développement professionnel en culture	(23 665)	-
Gestion du changement, mise en place d'un programme de formation continue	(11 989)	-
Embauche de ressources, mise en place d'un programme de formation continue	(21 766)	-
	<u>10 091</u>	<u>23 368</u>
Projets financés par le FDRCMO		
RCMO Librairie : activités de promotion macro-sectorielles	-	(816)
Gestion de la formation par l'approche par compétences (secteur)	-	(4 155)
RCMO Librairie : formation de nouveaux évaluateurs et évaluation	-	(12 035)
Introduction aux transferts de direction et à l'approche diagnostique	-	9 426
Apprivoiser le transfert de direction pour un organisme culturel - Cohorte 2	-	2 977
Analytique de données - Parcours de formation sur les données (secteur)	44 192	(31 493)
Prendre le virage numérique en formation continue avec la plateforme Cultive	(29 133)	-
Développer des stratégies numériques de découvrabilité pour contenus culturels	(55 469)	-
Frais de gestion	12 829	5 362
	<u>(27 581)</u>	<u>(30 734)</u>
Autres subventions - Services Québec	<u>158 821</u>	<u>171 412</u>
Autres subventions - Ministère de la Culture et des Communications		
Plan culturel numérique	(13 141)	(28 120)
Plateforme sur les compétences culturelles	(16 379)	(304 658)
Études régionales de besoins en formation continue	(30 322)	(55 577)
Développement des compétences - gestionnaires en contexte de changement	-	(52 055)
Culture et moi	(14 721)	(168 127)
Coordination technopédagogique pour la production d'un CLOM	(97 131)	-
Réalisation d'études de besoins en formation continue regroupements régionaux	(98 463)	-
	<u>(270 157)</u>	<u>(608 537)</u>
Autres subventions - CALQ - Coor. technopédagogique CLOM	<u>19 926</u>	<u>-</u>
	<u>99 212</u>	<u>(357 920)</u>

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2023

4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	27 316	25 119	2 197	2 746
Matériel informatique	14 935	13 351	1 584	2 263
	42 251	38 470	3 781	5 009

5 FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS

	2023	2022
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	170 634	198 131
Salaires et vacances à payer	76 893	87 201
	247 527	285 332

6 RÉSERVE BUDGÉTAIRE

L'Entente-cadre signée avec le MESS prévoit que tous les excédents de subventions sur les dépenses sont remboursables au MESS sur réception d'un avis à cet effet. Toutefois, après analyse de la situation et des besoins du Comité, le MESS peut autoriser ce dernier à utiliser ces excédents pour un exercice financier subséquent ou pour se constituer une réserve budgétaire d'un montant n'excédant pas 25 000 \$. Cette réserve est remboursable sur demande.

7 APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles représentent des subventions ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	5 009	6 665
Moins : Amortissement des immobilisations corporelles	1 228	1 656
	3 781	5 009

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2023

8 AFFECTATION EXTERNE

Au cours de l'exercice, le surplus net généré dans le cadre d'activités subventionnées est de l'ordre de 8 637 \$. Il est présenté comme une affectation externe dans l'actif net.

9 AFFECTATION INTERNE

Le Conseil d'administration a résolu de créer des affectations internes dont les objets sont d'accumuler des sommes permettant d'effectuer les dépenses futures prévues par l'organisme. À la fin de l'exercice, les variations survenues dans les affectations internes sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2022	Affectation durant l'exercice	Utilisation durant l'exercice	Solde 31 mars 2023
	\$	\$	\$	\$
Réserve pour transition numérique	29 000	-	-	29 000
Travaux et aménagement des nouveaux bureaux	55 000	-	-	55 000
	84 000	-	-	84 000

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

10 OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Les apports à titre gratuit en travail bénévole, en biens et en services divers durant l'exercice, sont évalués à 164 365 \$ (2022 - 92 020 \$). Au 31 mars 2023, ces apports reçus à titre gratuit n'ont pas été audités et ne sont pas comptabilisés dans les registres de l'organisme.

Dans le contexte particulier de la pandémie COVID-19, la valeur des collaborations externes n'est pas présentée pour les exercices se terminant au 31 mars 2023 et 31 mars 2022.

11 ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme a contracté un bail de 10 ans, débutant le 1er septembre 2021 et échéant le 31 décembre 2031 pour les locaux qu'il occupe. Les versements annuels minimums à effectuer au cours des cinq prochains exercices est de 184 465 \$.

	\$
2024	35 220
2025	35 220
2026	35 220
2027	38 302
2027	40 503

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2023

12 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses fournisseurs et frais courus et sa réserve budgétaire.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux subventions à recevoir. Les subventions proviennent d'organismes reconnus et font l'objet d'ententes.

13 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

**ANNEXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	2023	2022
	\$	\$
ANNEXE A - ACTIVITÉS		
DDCIS - Activités Entente-cadre		
Mandat de liaison avec les coordonnateurs	3 239	758
Études de référentiel de compétences	6 573	6 633
Rencontre annuelle des membres	6 541	11 960
	16 353	19 351
DDCIS - Projets spécifiques		
Étude des besoins de formation continue de la Chaîne Humour	5 009	27 303
Étude des besoins de formation continue de la Chaîne Théâtre	29 215	23 504
Analyse de profession et référentiel de compétence artisan(e)s métiers d'art	34 885	13 466
Poste de coordonnateur(trice) de la formation	-	65 254
CPE - Postes coordonnateurs des associations 21-22	-	824 096
Étude sur la contribution économique de la culture	39 920	9 980
Consolidation de la communauté de pratique du Réseau des CSMO	19 244	4 064
CPE - Postes coordonnateurs des associations 22-23	825 000	-
Utilisation de Cultive, plateforme du développement professionnel en culture	1 335	-
Étude de pertinence de réviser la norme professionnelle Libraire	-	3 115
CPE - Postes coordonnateurs des associations 20-21	-	74 295
Collecte de données auprès du secteur de la culture	-	7 871
	954 608	1 052 948
Projets financés par le FDRCMO		
RCMO Librairie : activités de promotion macro-sectorielles	-	1 633
Gestion de la formation par l'approche des compétences (secteur)	-	7 710
RCMO Libraire : formation de nouveaux évaluateurs et évaluation	5 130	-
Introduction aux transferts de direction et à l'approche diagnostique	-	21 870
Apprivoiser le transfert de direction pour un organisme culturel - Cohorte 2	-	8 112
Analytique de données - Parcours de formation sur les données (secteur)	75 686	52 608
Prendre le virage numérique en formation continue avec Cultive	39 778	-
Développer des stratégies numériques de découvrabilité contenus culturels	14 514	-
	135 108	91 933
Autres subventions		
Services Québec	659 938	347 684
Ministère de la Culture et des Communications - Projets spécifiques		
Plan culturel numérique	14 979	-
Plateforme sur les compétences culturelles	363 280	405 752
Études régionales de besoins en formation continue	25 254	110 950
Développement des compétences - gestionnaires en contexte de changement	52 055	103 289
Culture et moi	951 780	31 467
Prix du rendez-vous annuel	-	6 000
Coordination technopédagogique pour la production d'un CLOM	80 869	-
Réalisation d'études de besoins en formation continue regroupements régions	1 537	-
Conseil des arts et des lettres du Québec - Coord. technopédagogique CLOM	19 926	-
Conseil des arts et des lettres du Québec - Prix Je célèbre donc je suis	6 000	6 000
Conseil des arts de Montréal - Projet spécifique	-	14 949
Conseil des arts de Montréal - Prix Je célèbre donc je suis	5 000	4 000
	2 180 618	1 030 091
	3 286 687	2 194 323

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

ANNEXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	2023	2022
	\$	\$
ANNEXE B - FONCTIONNEMENT		
Masse salariale	325 183	267 403
Autres ressources contractuelles	71 705	60 995
Honoraires professionnels	7 078	8 977
Frais de production	37 503	40 976
Frais de location, taxes et assurances	67 002	57 581
Assurances	1 123	1 011
Intérêts et frais bancaires	2 474	1 229
Frais de représentation et déplacement	5 714	864
Aides financières	129	(50)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 228	1 656
	519 139	440 642